



Novembre 2018

BIMSA

LE SUPP'

Toute l'actualité de la MSA d'ALSACE



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

SOMMAIRE

LE SAVIEZ-VOUS	p. 1
EDITO SPÉCIAL	p. 2
SUR NOS RESEAUX	p. 4
C'EST EN LIGNE	p. 4
QUESTIONS D'ACTU	p. 6
<i>Présence Verte Alsace</i>	
ILS FONT LA MSA	p. 8
<i>Elsa Hauger : infirmière santé au travail</i>	
EN BREF	p. 10
<i>Et si on parlait du travail ?</i>	
<i>Promenons-nous dans le web</i>	
RETOUR EN IMAGES SUR...	p. 11
<i>La présence de la MSA à la Foire aux Vins de Colmar 2018</i>	
DOSSIER	p. 12
<i>Horizon 2025 : Un plan stratégique à bâtir ensemble</i>	
J'AI TESTÉ POUR VOUS	p. 14
<i>Les rencontres santé 1, 2, 3 sommeil</i>	

LE SAVIEZ-VOUS

10 000

C'est le nombre de jeunes alsaciens sensibilisés aux risques du net grâce à notre exposition « Promenons-nous dans le web ».

HORIZON 2025 : Un plan stratégique à bâtir ensemble

p.12



EDITO SPÉCIAL



Chers délégués, Chers partenaires, Chers tous,

Après dix belles années passées à vos côtés, au service de nos adhérents alsaciens, il est temps que je cède la place à un nouveau venu. Je vous remercie pour tout le plaisir que m'a procuré notre travail en commun : de beaux projets sont ainsi nés, de la micro-crèche d'Altkirch à l'ouverture de 5 nouvelles maisons d'accueil pour personnes âgées, des multiples ateliers de prévention destinés aux seniors, aux actions de soutien aux agriculteurs et salariés pendant les crises. Nous avons aussi maintenu une qualité de service convenable au prix de lourdes réorganisations internes, face à la réduction de nos moyens et aux nombreuses réformes que l'État nous demande d'appliquer.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans vous !

Merci aux élus de la MSA qui sont à la fois nos éclaireurs – ils nous informent des besoins de leurs territoires, et nous créons les services pour y répondre – **et nos sentinelles** : ils veillent, nous signalent des adhérents en difficulté, auxquels nous proposons notre aide.

Merci à nos partenaires agricoles, organisations professionnelles, entreprises, qui nous soutiennent : contrairement aux autres régimes sociaux, la MSA n'est pas seulement une caisse de sécurité sociale, **elle est une organisation professionnelle agricole, au service de l'Agriculture et de toutes ses composantes** : exploitants, salariés, employeurs, enfants, jeunes, actifs, retraités. La MSA est votre boîte à outils, dans laquelle vous pouvez puiser les moyens utiles à vos parcours de vie.

Merci aux collectivités locales qui nous font confiance pour concrétiser leurs projets sanitaires et sociaux.

Notre boîte à outils est riche de nombreuses ressources, la principale étant l'engagement des salariés de la MSA : techniciens, conseillers, travailleurs sociaux, animateurs des échelons locaux, agents de développement, médecins, ..., ils mettent leur expertise à votre disposition, sans compter leur temps : en témoignent les très nombreuses heures supplémentaires réalisées depuis 4 ans pour maintenir le niveau du service malgré les baisses d'effectifs. Sachez que peu d'entreprises peuvent compter sur un tel investissement de leurs salariés.

Pour ma part, je rejoins François-Emmanuel Blanc, le nouveau et dynamique directeur général de la Caisse Centrale de MSA. Il succède à Michel Brault, que beaucoup d'entre vous ont connu lorsqu'il officiait en Alsace, et qui profitera de sa retraite dans le Haut-Rhin. Avec l'appui de Pascal Cormery, président national et agriculteur en Touraine, et avec votre aide à tous, nous relèverons de nouveaux défis :

- ▶ anticiper autant que possible l'avenir et adapter la MSA aux évolutions qui se profilent à moyen terme, dans le cadre du Plan d'Action Stratégique 2025,
- ▶ améliorer nos outils informatiques, notamment ceux mis à disposition de nos employeurs agricoles de main d'oeuvre, pour simplifier davantage leurs tâches administratives,
- ▶ continuer à soutenir les filières en difficulté, notamment à cause de la



Après dix belles années passées à vos côtés, au service de nos adhérents alsaciens, [...] je vous remercie pour tout le plaisir que m'a procuré notre travail en commun

sécheresse, en jouant pleinement notre rôle d'amortisseur social des crises économiques,

- ▶ garantir la plénitude des droits sociaux à tous nos adhérents, quel que soit leur âge, leur situation, en portant une attention particulière à ceux qui sont dans la peine, confrontés à la maladie, aux difficultés professionnelles, au vieillissement. La MSA est aussi un filet de sécurité et un rempart contre l'exclusion,
- ▶ soutenir nos partenaires dans le montage de leur projet.

Pour cela, nous aurons besoin de toutes les forces vives : nos élus, nos partenaires, nos ressources humaines : c'est le triangle d'or !

Je sais pouvoir compter sur vous tous, sous la houlette du Président Herrscher : son exigence forte, sa capacité de travail et de compréhension des sujets les plus complexes, sa force de conviction et sa pugnacité font de lui un président qui oblige constamment la MSA à progresser, et qui est très écouté des instances parisiennes. Il a succédé avec brio à Christiane Bernard et constitue un binôme de poids avec Christian Schneider, qui porte la voix de l'Alsace au Conseil central.

Afin de soutenir la dynamique de notre institution, il vous faudra vous mobiliser autour d'eux et de l'ensemble des administrateurs, très impliqués et unis à votre service, pour réussir les élections de la MSA en janvier 2020. L'adoption de la carte électorale des conseils départementaux réduira un peu le nombre de nos délégués : ceux qui s'engageront devront être d'autant plus motivés, et mieux accompagnés ! Il est aussi important que de nombreuses filières soient représentées au Conseil dans les collèges des exploitants ou des entreprises, et que le deuxième collège parvienne à motiver de jeunes salariés à nous rejoindre.

Le travail nous attend, retrouvons-nous encore un peu plus haut les manches, faisons bloc et soyons tendus dans un même effort : ces valeurs que vous distillez m'ont modelée, enrichie, et m'aideront dans mes nouvelles fonctions ! Bien-sûr, je garderai toujours un œil sur notre belle Alsace, que je retrouverai d'ailleurs chaque fin de semaine, et je compte sur vous pour m'aider à rester connectée aux réalités locales, afin de mieux vous servir à Paris !

Mille mercis à tous ! Bien sincèrement,

Christelle Jamot

Directrice Générale de la MSA d'Alsace

MSA d'Alsace

9 rue de Guebwiller - 68023 Colmar Cedex

Tel : 03 89 20 78 68 - www.msa-alsace.fr

Directeur de la publication : Christelle Jamot

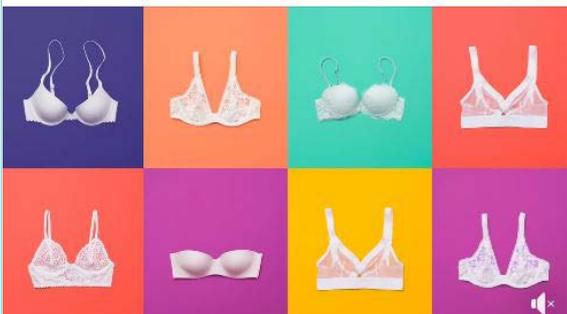
Rédacteurs : Julie Jochum, Marie Horvais, Amandine Fivet, Cindy Maurin

Maquettiste : Marie Horvais

Photos si non précisé : © MSA Alsace

SUR NOS RESEAUX

✔ Prévention santé
Dépistage du cancer du sein : savoir c'est pouvoir agir.
A partir de 50 ans, la mammographie de dépistage est recommandée tous les deux ans. Dépisté tôt, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10.
Pour en savoir plus :
<http://www.msa-alsace.fr/sante/depistage-cancer-sein>
Institut National du Cancer



Le dépistage du cancer du sein : une bonne habitude à prendre

Comme chaque année, le mois d'octobre était placé sous le signe du dépistage du cancer du sein avec la campagne Octobre Rose. Plusieurs événements ont eu lieu. A partir de 50 ans, la mammographie de dépistage est recommandée tous les deux ans. Dépisté tôt, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10.



Un atelier « Finger food » et méditation animale à retrouver en vidéo sur notre page Facebook

Dans le cadre du projet « la santé des aidants », nous avons organisé les 11 septembre et 18 octobre des ateliers combinant la préparation de « Finger food » et méditation animale à la cuisine pédagogique de la MSA d'Altkirch. De réels moments de convivialité et de répit pour les aidants. Pendant que certains préparaient le repas, les autres participaient à un atelier de méditation animale pour leur apporter bien être et stimuler leurs capacités cognitives.

A retrouver sur : [facebook.com/msaalsace](https://www.facebook.com/msaalsace) !

C'EST EN LIGNE

Quand partir à la retraite à taux plein ?



© CCMISA Images - Teo Lannier

Grâce à un outil de simulation disponible dans les services en ligne de votre espace privé, vous pouvez désormais connaître en quelques clics votre âge de départ à la retraite au plus tôt ou à taux plein. Cette simulation est indicative et conseillée après 55 ans.

Service à retrouver dans Mon Espace privé MSA
<https://monespaceprive.msa.fr/>

Le Dossier Médical Partagé (DMP) : pour simplifier les rendez-vous médicaux



© CCMISA Images - Teo Lannier

Véritable carnet de santé numérique et sécurisé, le DMP permet aux professionnels de santé de retrouver en un seul endroit toutes vos informations médicales : traitements, résultats d'examen, antécédents médicaux, historique de soins... Un atout majeur pour simplifier et améliorer le suivi, la coordination des soins et votre prise en charge médicale. Une fois créé lors de votre passage en accueil MSA de Strasbourg ou de Colmar, en pharmacie ou chez un professionnel de santé, votre dossier peut être consulté à tout moment sur le site www.dmp.fr ou via l'application.

Rendez-vous sur : alsace.msa.fr



D M P

LE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

La mémoire de votre santé

QUESTIONS D'ACTU

Présence Verte Alsace

On connaissait Présence Verte pour les seniors, n°1 de la téléassistance à domicile en France avec plus de 120 000 abonnés. Aujourd'hui, Présence Verte étend son offre aux professionnels en lançant Présence Verte Pro. Pierre Brunner, responsable du développement de Présence Verte en Alsace nous présente le produit.



Le Supp : Présence Verte Pro, qu'est-ce que c'est ?

Pierre Brunner : Nous avons développé pour les personnes âgées un dispositif très performant, permettant, en un seul clic, de les sécuriser lorsqu'elles sont seules en cas de malaise, de chute ou d'agression. Pour Présence Verte Pro, on est parti du constat que bon nombre de professionnels sont amenés à travailler de manière isolée. Comme les personnes âgées, ils peuvent à tout moment se retrouver dans une situation critique sans être en mesure de prévenir qui que ce soit. On s'est rendu compte que ce qu'on propose aux seniors pouvait tout à fait s'adapter aux travailleurs isolés. Présence verte a donc développé ce nouveau produit qui répond à un vrai besoin dans le monde professionnel. L'Alsace est pilote dans le déploiement de ce service.

Le Supp : Comment cela se présente ?

Pierre Brunner : Il existe 5 modèles d'appareils avec des options ou des caractéristiques différentes. Certains sont extrêmement solides et résistent à de très fortes ou très basses températures, trois d'entre eux font également téléphone alors que les autres ne permettent que des appels entrants. Nous proposons donc 5 gabarits qui permettent d'adapter le produit au besoin de l'employeur, de son salarié et des conditions de travail dans lesquelles il évolue. Tous ces appareils ont en commun un bouton d'urgence très facilement accessible qui permet, en un seul clic, de lancer l'alerte. Dès qu'il est actionné, la personne est géolocalisée et dans un premier temps contactée par la centrale de téléassistance. Un système de haut-parleur se met automatiquement en marche. Si la personne ne répond pas, un référent désigné au préalable est appelé pour se rendre sur place. S'il ne répond pas ou si la situation le nécessite, les secours d'urgence, police, pompier ou SAMU sont appelés.

Se donner les moyens
d'intervenir rapidement pour
secourir son employé à un coût,
mais peut permettre d'éviter des
dommages collatéraux et des
batailles juridiques interminables
et onéreuses

Le Supp : Quelle est la plus-value par rapport à un téléphone portable ?

Pierre Brunner : L'accessibilité et l'immédiateté de l'alerte. Avec un téléphone portable, on doit d'abord l'activer s'il est en veille, rentrer son code d'accès puis chercher le numéro des personnes... On imagine mal un tel scénario dans une situation d'urgence et de détresse. Le bouton d'urgence permet de gagner un temps précieux. J'ai en tête l'exemple de ce bûcheron qui s'est coincé la jambe sous une grume et ne pouvait plus bouger. Il n'avait donc pas accès à son téléphone. Il avait son appareil Présence Verte près de son épaule. Il n'a eu qu'à appuyer sur le bouton et le dispositif s'est déclenché. En moins d'une heure il était secouru. Dans ce genre de cas, sans dispositif, il peut se passer plusieurs heures avant de se rendre compte de la disparition de la personne. Les appareils peuvent disposer également d'un détecteur d'absence de mouvement, de perte de verticalité et d'une alarme en cas d'arrachement. Enfin, autre avantage par rapport à un simple smartphone : le réseau. Présence Verte pro bénéficie d'une carte Sim multi-opérateurs. Cela signifie que l'appareil se connectera automatiquement à la bande passante la plus proche.

Le Supp : Ce dispositif est intéressant pour quels métiers notamment ?

Pierre Brunner : En fait, que ce soit dans le secteur tertiaire, secondaire ou primaire, ce dispositif peut être pertinent. Qu'on soit bûcheron, agriculteur travaillant dans des silos, commercial, personnel d'entretien, employé communal, médecin, infirmière... on peut se retrouver seul ou en mauvaise compagnie, dans des situations très délicates. Récemment nous avons équipé des agents de la SNCF !

Le Régime local agricole octroie une subvention qui permet, sous certaines conditions, la prise en charge de 80% du coût d'achat de l'appareil

Le Supp : On comprend l'intérêt pour les salariés, mais qu'en pensent les employeurs ?

Pierre Brunner : Tout d'abord il faut savoir que le code du travail stipule bien qu'un travailleur isolé doit pouvoir signaler toute situation de détresse et être secouru dans les meilleurs délais. C'est une obligation légale de l'employeur de protéger son salarié. S'il n'évite pas l'accident, Présence Verte pro est une bonne solution pour répondre à cette obligation. Par ailleurs, se donner les moyens d'intervenir rapidement pour secourir son employé a certes un coût, mais peut permettre d'éviter au final des dommages collatéraux et des batailles juridiques interminables et onéreuses.

Au-delà des aspects juridique ou financier, personne n'a envie de vivre un drame : ni l'employé, ni l'employeur. Cet appareil peut sauver une vie. Nous équipons un certain nombre d'employeurs suite à un accident d'un de leurs salariés. Ils ne veulent en aucun cas revivre cela car c'est un événement traumatisant pour tout le monde.

Le Supp : Parlons du coût justement, qu'en est-il ?

Pierre Brunner : Il faut compter un peu moins de 600 € pour l'appareil le plus onéreux. Ensuite le service fonctionne

par abonnement mensuel.

Pour des petites structures, cela représente un investissement important. Alors, afin d'aider les employeurs agricoles à s'équiper, le Régime local agricole a octroyé récemment une subvention qui permettra à chaque salarié agricole une prise en charge à 80% du coût d'achat de l'appareil.

Le Supp : Présence Verte Pro pour les seniors, maintenant pour les pro... et ensuite ?

Pierre Brunner : Beaucoup de projets notamment avec les nouvelles technologies et les dispositifs connectés entre eux mais c'est une prochaine histoire ! ■

Propros recueillis par Julie Jochum



PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLÉ



Vous cherchez des solutions pour vous sécuriser lors de vos activités ? Présence Verte pro vous propose des dispositifs d'alarme adaptés à vos activités.

Nos matériels disposent de boutons SOS mais détectent également les chutes, l'absence de mouvement, la perte de verticalité et ou l'arrachement.



MGD0002



TWIG Protector Pro 3G



Smartphone



TWIG Protector easy 3G



Embody

Contact & Renseignements :

APIS - PRÉSENCE VERTE PRO - 9 rue de Guebwiller 68000 COLMAR
Tél. 03 68 09 79 59 - presenceverte.alsace@gmail.com

ILS FONT LA MSA

Elsa Hauger :

Infirmière qualifiée en santé au travail



Quand et comment avez-vous intégré la MSA d'Alsace ?

Mon arrivée à la MSA est assez récente puisque je suis entrée en 2015. J'effectuais à cette période une licence professionnelle en santé au travail, diplôme indispensable pour exercer en tant qu'IDEST (infirmier(e) diplômé(e) d'Etat qualifié(e) en santé au travail). Ayant appris qu'un poste était créé à la MSA, je me suis portée candidate et ai été embauchée.

Quelles sont les qualités et compétences nécessaires à ce poste ?

Pour moi, il faut bien distinguer les qualités des compétences. Il est évident que nous devons avoir des compétences médicales ainsi que des compétences en santé et sécurité au travail qui tiennent compte des spécificités liées au travail en milieu agricole. Nous devons sans cesse nous tenir informés des changements, rester connectés aux évolutions.

Je pense que les qualités nécessaires à mon métier sont la capacité d'adaptation, de réflexion, les capacités relationnelles et l'écoute attentive face à des situations parfois complexes.

Quel est l'élément le plus important de votre métier selon vous ?

Le travail en équipe pluridisciplinaire est l'élément principal de mon métier car il est indispensable au bon accompagnement des salariés et des employeurs agricoles. Nous travaillons en étroite collaboration avec les médecins du travail, les secrétaires du service, les conseillers en

prévention de la CAAA et d'autres partenaires internes et externes à la MSA.

Quels sont les impacts de la loi travail sur votre quotidien ?

La loi travail a impacté de façon importante notre organisation de service. Nous avons dû repenser notre manière de travailler et développer de nouveaux outils à destination des employeurs. En effet, ce sont les premiers impactés et nous devons les accompagner dans ce changement.

La périodicité des visites a changé et est fonction des risques liés au poste de travail et/ou à la santé du salarié. Les périodicités maximales définies par la loi sont désormais comprises entre 2 et 5 ans.

Pour accompagner les employeurs dans ces changements, nous communiquons régulièrement par voie de presse, sur le site internet de la MSA et dans les newsletters MSA. Nous contactons aussi chaque employeur individuellement pour l'aider à mettre en place la classification des postes de ses salariés.

Le rôle de l'infirmière dans le suivi individuel est également renforcé par cette loi, qui prévoit qu'elle puisse réaliser les visites d'information et de prévention, qui se substituent aux examens médicaux d'aptitude lorsque le poste ne prévoit pas de surveillance renforcée. L'infirmière a toujours la possibilité de réorienter le salarié vers le médecin du travail si elle le juge nécessaire.

Pour aider les employeurs à comprendre les changements liés à la loi travail, nous les contactons et nous leur proposons de nous rendre dans leurs entreprises afin de leur expliquer ces changements

Décrivez-nous votre journée type ...

A vrai dire je n'ai pas vraiment de journée type. Chaque infirmière intervient sur un secteur géographique, en collaboration avec plusieurs médecins du travail.

Entre les visites d'information et de prévention de mon secteur, les actions menées en entreprises (réalisation de fiches d'entreprise, études de poste de travail, participation à des réunions diverses...), les formations auxquelles j'assiste et le travail administratif, mes journées ne se ressemblent pas. C'est ce qui fait la richesse de mon métier. Nous fonctionnons bien avec un planning mensuel, mais il n'est pas rare qu'il soit modifié en cours de route!

Si vous aviez une baguette magique ?

C'est une question assez difficile. D'un point de vue général, je souhaiterais améliorer les conditions de travail dans le monde agricole. Que ce soit pour l'exploitant, l'employeur ou le salarié agricole, les risques au travail sont nombreux et doivent être pris en compte. Le travail en milieu agricole peut être difficile et n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur. ■

Propos recueillis par Marie Horvais



EN BREF

Et si on parlait du travail ? : le ciné-débat du moment en Alsace



Le concept ? Assister gratuitement à la projection d'un film autour de la profession d'exploitant agricole puis échanger avec les intervenants et les autres participants.

Le film documentaire présenté « Et si on parlait du travail ? » retrace l'étude réalisée par l'ergonome Josiane Voisin. Il suit l'activité de six exploitants, du lever jusqu'au coucher et montre les différentes casquettes que ceux-ci doivent endosser tout au long de la journée.

À 5h, nous sommes face à un ouvrier qui réalise des travaux, à 10h il se transforme en agent administratif qui gère ses nombreux courriers. À 14h c'est le responsable financier qui se dépatouille avec la banque et à 16h, c'est le directeur qui négocie l'achat d'un nouvel outil agricole. On se rend compte que les journées d'un exploitant agricole relèvent d'un véritable marathon. C'est alors que le débat s'ouvre : Comment dégager du temps pour sa vie privée ? Quelles sont les solutions pour mieux vivre son travail ? En quoi peuvent-elles aider et pourquoi ? Le public est invité à débattre sur ces questions !

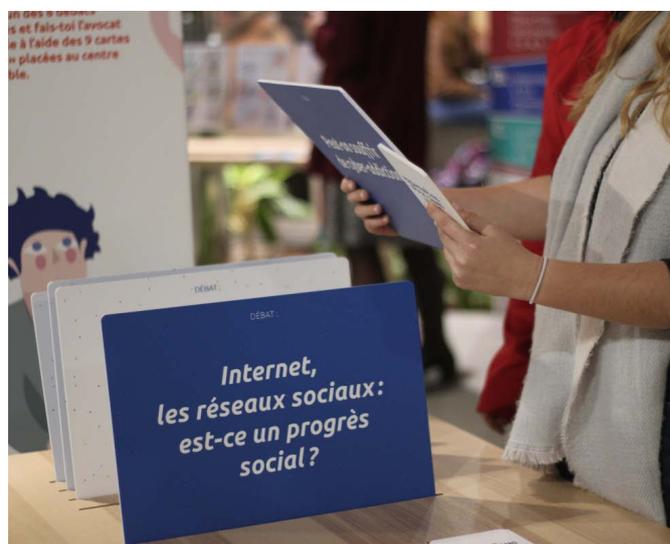
« Promenons nous dans le web ! »

« Promenons nous dans le web »... n'est pas le nouveau slogan de Google, mais pourrait être une nouvelle édition du Petit chaperon rouge version temps moderne...

En réalité, il s'agit d'une exposition pédagogique, ludique et interactive, créée en 2016 par la MSA d'Alsace, en partenariat avec la Fédération des maisons des jeunes et de la culture d'Alsace (FDMJC) et le Centre de formation d'apprentis d'Obernai (CFA) pour sensibiliser les jeunes et leur famille aux bonnes pratiques à adopter sur le net.

Cette exposition qui navigue depuis plus de 30 semaines, notamment dans les établissements scolaires et CFA de la région, a permis de sensibiliser plus de 10 000 jeunes de 11 à 16 ans aux conséquences de leurs actes sur le Net, mais aussi à les informer du potentiel que représente l'outil s'il est bien utilisé.

Vous êtes intéressés par cette exposition, vous souhaitez la proposer dans votre territoire ? Contactez le secrétariat du service Animation des territoires de la MSA d'Alsace.



animationterritoirespromotionsante@alsace.msa.fr

RETOUR EN IMAGES SUR :

La MSA d'Alsace à la Foire aux Vins de Colmar 2018



L'animation cirque proposée par la MSA d'Alsace sur le stand fut très bien accueillie par le jeune public.



Léa Raimbault, sous directrice et Arnaud Issenhuth, administrateur MSA prêtent main forte aux animateurs du cirque.



Inauguration de la Foire aux Vins.



Christophe Marx, Denis Nass, Patricia Schillinger, David Herrscher, Michel Busch et Christian Klingler lors de l'inauguration de la Foire aux Vins.



Partie de babyfoot sur le stand lors de l'inauguration.

Horizon 2025 : Un plan stratégique à bâtir ensemble

Afin de mieux répondre aux attentes de ses adhérents, de moderniser ses services, de réaffirmer son positionnement et sa légitimité en tant qu'organisme de protection sociale du monde agricole, la CCMSA a pour projet l'élaboration d'un plan stratégique autour de 5 axes. Ce plan devra se traduire sur le terrain par des actions concrètes et des résultats tangibles. Pour le décliner et faire entendre ses idées, la MSA Alsace associe étroitement ses élus et ses partenaires à la réflexion.



© CCMSA Image - Franck Bedoncle

Pourquoi un plan stratégique ?

A l'heure où les régimes spécifiques de protection sociale sont remis en cause, il est nécessaire de démontrer toute la plus-value de la MSA non seulement pour ses adhérents, mais aussi pour le monde agricole et les territoires ruraux.

Les enquêtes menées auprès des adhérents témoignent chaque année de leur attachement à leur régime – 81% s'en disent satisfaits. Ils reconnaissent ses avantages et son engagement en leur faveur :

- ▶ la praticité et l'efficacité d'un guichet unique,
- ▶ le fonctionnement démocratique et le réseau d'élus,
- ▶ l'adaptation permanente du régime face aux évolutions sociales, techniques, juridiques et économiques,
- ▶ l'accompagnement social de qualité,
- ▶ la proximité avec le terrain,
- ▶ le savoir-faire et les connaissances du milieu agricole et rural,
- ▶ la capacité d'innovation et de développement de services adaptés.

Mais ces atouts ne doivent pas évincer les améliorations qui restent à apporter, notamment sur la qualité du service rendu : joignabilité, délais de traitement, meilleur accompagnement et conseil, par exemple en faveur des employeurs.

Le plan stratégique Horizon 2025 vise à promouvoir les atouts de la MSA, à apporter des réponses aux attentes des adhérents et à leur offrir davantage satisfaction. Il se décline en 5 axes de travail autour desquels délégués et partenaires sont invités à réfléchir. Ces réflexions communes doivent permettre de mieux saisir les problématiques de terrain et d'y répondre de manière adaptée et concertée avec l'ensemble de la profession.

« La MSA protège et sert une communauté à la fois bigarrée et solidaire »

5 axes pour agir

AXE 1 : DÉVELOPPER LES SERVICES POUR LES POPULATIONS AGRICOLES, LES TERRITOIRES RURAUX ET LES PARTENAIRES

De nouvelles prestations sociales ou complémentaires pour les familles, de nouvelles actions de prévention santé, de nouveaux dispositifs d'accompagnement pour les employeurs... Cet axe de travail doit permettre de dégager les priorités en matière d'évolutions sociales et de développement de services. La MSA doit chercher à être proactive pour proposer ses services à des partenaires afin de diversifier les actions et de faire reconnaître ses compétences et son réseau.

AXE 2 : UNE RELATION DE SERVICE HUMAINE, PERFORMANTE ET PROACTIVE

Téléphone, mail, services en ligne, déplacement en entreprise, à domicile... Comment adapter les points de contact entre la MSA et ses adhérents en fonction des situations et répondre rapidement et efficacement aux besoins ? C'est sur cette problématique que porte le deuxième chantier du plan stratégique.

AXE 3 : BOOSTER LE RÔLE DE L'ÉLU

Cet axe de travail vise à mieux comprendre les besoins des élus en termes de formations, d'information et d'accompagnement. Il doit également permettre de clarifier et d'asseoir le positionnement de l'élu et ses perspectives : comment apporter sa pierre à l'édifice, comment mettre à profit du régime et des adhérents ses connaissances et son réseau, comment s'inscrire dans la communauté MSA et contribuer à son dynamisme. Une réflexion fondamentale à l'aube des prochaines élections.

AXE 4 : GAGNER EN PERFORMANCE POUR DÉVELOPPER DE NOUVELLES ACTIVITÉS ET PROPOSER UN MEILLEUR SERVICE

Dans un monde en partie fondé sur les jeux de concurrence, ce sont toutes les compétences et les potentiels de la MSA qui doivent être mis en avant et faire la différence. Comment les valoriser et quels avantages concurrentiels doit-elle développer pour légitimer son développement et gagner de nouveaux adhérents ?

AXE 5 : ASSOCIER LES ÉQUIPES À LA MISE EN ŒUVRE DE CES ORIENTATIONS

Les premières réflexions

Le plan stratégique a été présenté à 41 délégués lors d'une réunion organisée le 2 août dernier à l'occasion de la Foire aux vins de Colmar. Après une présentation des 5 axes du plan stratégique, ils ont été invités à partager leurs suggestions et les pistes d'amélioration qui leur semblent pertinentes.

Ainsi, 10 propositions phares ont été faites, parmi elles, celles de développer davantage de services en faveur des personnes fragilisées (isolées, âgées, malades, handicapées...) et des aidants, de lutter contre l'agribashing ou encore de proposer des services administratifs aux employeurs.



© CCMSA Image - Teo Lannier

Le déroulement des travaux

Au cours du dernier trimestre, la MSA d'Alsace a rencontré plus de 30 partenaires et mobilisé ses délégués afin de recueillir leurs attentes et leurs suggestions vis-à-vis de la MSA. Le 5 octobre dernier, leurs propositions ont été étudiées de manière transversale avec le Conseil d'administration et l'équipe de direction. Elles ont ensuite été partagées avec les MSA de l'Est de la France. La synthèse de ces travaux sera communiquée à la Caisse centrale qui se fondera sur ces préconisations pour bâtir un plan d'actions concrètes qui sera voté en juin 2019.

« La MSA protège et sert une communauté à la fois bigarrée et solidaire. Elle doit s'adapter à diverses réalités pour répondre convenablement aux besoins de ses adhérents et accompagner les évolutions de notre société. Elle n'y parviendra qu'en restant ancrée dans les réalités de son territoire. Ne pas évoluer « hors sol » est pour moi le maître mot car c'est la clé de notre réussite à tous. Il est donc fondamental de faire remonter au niveau national un plan stratégique bâti en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux, partenaires, OPA et délégués, qui œuvrent en faveur du monde agricole et rural. A l'aube des élections, un tel déploiement prend tout son sens car il prouve l'influence qu'ont les élus de la MSA pour donner le cap à notre régime de protection sociale ». David Herrscher.

Pour plus d'informations, rendez-vous dans votre espace privé délégués MSA d'Alsace ■

J'AI TESTÉ POUR VOUS

LES ATELIERS 1, 2, 3... SOMMEIL !

À la MSA d'Alsace, on attache un soin particulier au bien-être des familles et des jeunes parents. Élever un enfant est une aventure fabuleuse et... exténuante ! Nuits en pointillés, drames devant des assiettes de purée, excitation générale lors du rangement des chambres ... dans ce contexte apocalyptique, les ateliers « 1, 2, 3... Sommeil » arrivent un peu comme un smoothie lors d'une randonnée en plein cagnard. Déclinés en 4 séances, on y glane bon nombre de conseils et de techniques pour favoriser le sommeil de l'enfant, son bien-être et sa détente. Alors, en tant que jeune maman, vous imaginez bien que j'ai voulu tester !



Lundi matin, je contacte Karin Greiner, chargée de projet à la MSA d'Alsace et organisatrice des ateliers proposés par l'échelon de Strasbourg, présidé par Nhan Ton Ta, administrateur. Je lui annonce mon intention d'y participer. « Aucun souci, me répond-elle, mais ce sont normalement des ateliers parents-enfants. Ils portent sur les techniques de massage des bébés et sur la diversification alimentaire. Il faudrait que tu viennes soit avec une poupée, soit avec un enfant ». Qu'à cela ne tienne, je décide donc d'y embarquer ma fille de tout juste 4 ans.

Trois générations de femmes réunies autour d'un seul et même objectif : le bien-être de l'enfant et du parent

L'atelier a lieu à l'Îlot, à Oberhasubergen. Une jolie salle inondée de soleil et de bonnes ondes. On nous accueille avec une infusion à la vanille. Ma fille goûte : « Bah ! y a pas de sucre ! », et l'une des animatrices (celle qui va nous parler plus tard de nutrition) répond : « Et oui, les enfants sont tellement habitués au sucre ! Mais nous n'en avons pas, désolée ! ». Finalement, ma fille goûte à nouveau, puis une fois de plus. Au bout du compte, elle avale deux tasses de tisane sans sucre. Un bon préambule pour un atelier qui doit en partie traiter de la nutrition infantile !

Les participants arrivent peu à peu. Ou plutôt devrais-je dire « les participant-es ». Diantre ! Où sont les hommes ? L'âge de l'assemblée va de 2 mois et quelque à plus de 60 ans. Des grand-mères sont venues pour remettre leurs connaissances « au goût du jour », comme elles disent. Trois générations de femmes réunies autour d'un seul et même objectif : le bien-être de l'enfant et du parent. C'est le

cas de Céline, venue avec sa fille Victoire, adorable petit piaf tout chevelu d'à peine deux mois, et sa maman, Danielle, jeune mamie dynamique et aimante.

Après un premier tour de tapis pour faire connaissance, Johanna Ruma, praticienne en massages bien être, notamment en faveur des bébés, nous rappelle quelques principes de base : proposer le massage à l'enfant au préalable, ne pas masser un enfant quand il est malade, veiller à une température ambiante plutôt élevée et adaptée aux petits, pas de musique, du calme, et surtout, un contact visuel au maximum. Chacune de ces recommandations débouchent inévitablement sur un torrent de questions et d'échanges. On parle haptonomie, terreurs nocturnes, crampes ou maux de ventre... Preuve qu'en fin de compte, le touché influe sur bien des maux. Et pour cause ! Comme Johanna nous le rappelle, c'est le premier sens qui se développe chez l'enfant !

Puis on passe aux travaux pratiques. Je demande donc à ma fille si elle veut être massée. « Non ! », ça commence bien. Je regarde jalousement la toute petite Victoire du



haut de ses quelques semaines en pleine extase sous les caresses de sa maman. Johanna s'approche de notre duo et propose un massage à ma fille. Elle accepte. Évidemment... La petite s'allonge et Johanna me demande de placer mes mains sous son dos et d'effectuer des petites palpations en partant des épaules jusque vers les reins. Les premiers mouvements provoquent d'abord les rires de ma fille, puis je la vois peu à peu se détendre, les yeux un peu rêveurs, la bouche entrouverte en demi-sourire. On dirait

L'enfant doit accepter la cuillère. Si ce n'est pas le cas la première semaine, il faut réessayer la semaine suivante. Chaque enfant va à son rythme en la matière



presque qu'elle pourrait s'endormir. Incroyable l'effet de ces mouvements si simples sur une enfant qui, quelques minutes plus tôt, me grimait encore toute excitée sur le dos. « On peut faire énormément de choses avec les enfants : travail sur les émotions, sur les postures », m'explique Johanna. « Les enfants sont beaucoup plus sensibles à tout cela qu'on ne le croit. ».

Comme cette séance de massage a ouvert l'appétit des participantes, surtout celui de ma fille, on nous apporte un magnifique plateau de raisins. Astucieuse manière d'aborder la deuxième partie de cette matinée : la diversification et l'alimentation des petits. Pendant que ma fille se goinfr de raisins et en distribue de force à tout le monde, nous abordons avec Catherine Frentzel et Sylviane Harter, puéricultrices à la PMI, les problématiques liées à l'allaitement et les recommandations pour introduire peu à peu les légumes, la viande, le sucre.

« Il ne faut pas être dogmatique. La diversification alimentaire est recommandée entre 4 et 6 mois. Jusqu'à 6 mois, le lait maternel, si la maman n'a pas de carence, est suffisant. Au-delà, l'enfant a besoin d'autres apports. Mais cela ne doit pas obligatoirement se faire du jour au lendemain. L'enfant doit accepter la cuillère. Si ce n'est pas le cas la première semaine, il faut réessayer la semaine suivante. Chaque enfant va à son rythme en la matière », nous expliquent-elles. Les échanges sur la question sont riches car intergénérationnels et pluriculturels. « Moi, à mon époque, on me disait d'ajouter un peu de sucre dans la compote et on cuisinait tout au beurre ! », raconte une des grand-mères.

Le temps passe et déborde, on pourrait échanger encore des heures sur nos pratiques, nos croyances, nos angoisses. Un instant de suspension dans le tumulte d'un début de vie qui offre la possibilité de se retrouver plus sereinement avec soi-même et avec son enfant. Un moment de bien-être, ce jour-là, rien que pour ma fille et moi. ■

Par Julie Jochum



C'EST LA SAISON DE LA GRIPPE. VACCINONS-NOUS.

La vaccination est le premier geste pour vous protéger de la grippe, si vous avez 65 ans et plus, si vous êtes atteint d'une maladie chronique ou si vous êtes une femme enceinte. Parlez-en à votre médecin.

NE LAISSONS PAS LA GRIPPE NOUS GÂCHER L'HIVER.